



Rejoindre le Conseil d'État

Devenir auditeur ou auditrice

sept.
2021



Sommaire

Rejoindre le Conseil d'État

5

6 Fiche de poste

8 La procédure de recrutement.

9 Candidater

10 Pourquoi choisir le Conseil d'État ?

13

L'institution

14 Juger

16 Conseiller

18 Expertiser

19 Administrer





21

Le corps des membres du Conseil d'État

- 22 La carrière
- 25 La rémunération
- 26 Le Conseil d'État pendant la crise sanitaire
- 29 Promotions 2018, 2019 et 2020
- 30 Promotions 2014-2017
- 31 Quelques parcours
- 37 Quelques témoignages

45

Annexe

- 46 Organigramme

JUSTICE



Rejoindre le Conseil d'État

Fiche de poste

DESCRIPTION DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État est le juge suprême de l'ordre juridictionnel administratif et le conseiller juridique du Gouvernement. Il fournit également aux administrations des cadres expérimentés, disposant de

solides compétences juridiques et en matière d'action publique, aptes à exercer des fonctions de direction.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

Les hauts fonctionnaires qui rejoignent le Conseil d'État sur l'emploi fonctionnel d'auditeur s'engagent dans un parcours de trois années.

Pendant les deux premières années, l'auditeur exerce les fonctions de rapporteur au sein de l'une des dix chambres de la section du contentieux :

- il instruit les requêtes et pourvois introduits devant le Conseil d'État ;

- il rédige une note d'analyse du dossier et un projet de décision ;
- il participe aux séances d'instruction et de jugement avec voix délibérative.

Lors de la troisième année, l'auditeur passe en régime mixte. Il est affecté en parallèle comme rapporteur dans une section administrative :

- il examine des projets de loi, d'ordonnance et des principaux décrets, ainsi que des demandes d'avis du Gouvernement ou du Parlement ;

- il identifie les difficultés juridiques et pratiques des textes soumis au Conseil d'État et propose un texte modifié ;

- il participe aux séances de section administrative et, pour les textes les plus importants, d'assemblée générale, au cours desquels le Conseil d'État adopte l'avis qui sera transmis au Gouvernement ou au Parlement.

L'auditeur, qui a été nommé maître des requêtes après trois ans, peut exercer des fonctions en interne (secrétaire général adjoint, responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques ou rapporteur public...) ou à l'extérieur (détachement dans une administration ou un établissement public, mise à disposition en cabinet ministériel...).



Au 1^{er} janvier 2021, sur 355 membres du Conseil d'État en activité, 121 étaient en poste à l'extérieur de l'institution.

PROFIL ET QUALITÉS SOUHAITÉS

Il n'est pas nécessaire pour candidater de posséder une expertise particulière en droit mais un profil généraliste avec une forte motivation pour les questions juridiques et l'action publique.

Compte tenu de la diversité des missions et des parcours, les qualités professionnelles attendues des membres du Conseil d'État sont nombreuses :

- une grande puissance de travail pour analyser des questions juridiques, économiques et administratives complexes ;
- la capacité à acquérir rapidement une expertise sur des sujets très variés ;
- un esprit de synthèse pour cerner les principales questions et présenter les différentes options possibles ;
- de grandes qualités rédactionnelles ;
- un goût prononcé pour le débat collégial et la prise de décision ;
- le partage et le respect des valeurs d'impartialité et des exigences déontologiques.



“

TÉMOIGNAGE

CHARLES-EMMANUEL AIRY

rapporteur à la section du contentieux et des finances

« Être rapporteur au Conseil d'État, c'est d'abord faire preuve de **curiosité**. Le plus souvent, on est le premier à poser un regard sur le dossier, à l'analyser en explorant les différentes pistes qu'il offre sans avoir de connaissance particulière sur le sujet. L'**indépendance d'esprit** et la **liberté de parole** sont recherchées et attendues lorsque l'on intègre l'institution.

En tant que rapporteur, on apprend à débattre sur des sujets très variés puisque l'on est affecté à la fois à la section du contentieux et dans une section administrative. Vous apprenez aussi à transformer des problèmes qui se posent de manière très brute et très complexe en des questions simples sur lesquelles reposera un raisonnement juridique qui sera examiné de manière collégiale.

J'ai toujours apprécié la rigueur du raisonnement juridique, avant même d'intégrer le Conseil d'État. Je ne me destinai pas spécialement à être un spécialiste du droit mais je suis persuadé que l'exigence et la précision que requiert le métier de rapporteur sont des atouts incontestables dans un parcours professionnel. »

La procédure de recrutement

L'ACCUEIL PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

Les articles L. 133-5, L. 133-12-1 et L. 133-12-2 du code de justice administrative, issus de l'ordonnance n° 2021-702 du 2 juin 2021 portant réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État, prévoient une nouvelle procédure de recrutement des auditeurs au Conseil d'État.

Les auditeurs seront désormais nommés par arrêté du vice-président du Conseil d'État, afin d'exercer des fonctions consultatives et juridictionnelles pour une durée de trois ans non renouvelable. Durant ces trois années, ils seront placés en position de détachement sur l'emploi d'auditeur.

Les auditeurs sont nommés parmi les membres du corps des administrateurs de l'État et des corps ou cadres d'emploi de niveau comparable, dont la liste est fixée pour la procédure de recrutement organisée en automne 2021 par le décret n° 2021-1216 du 22 septembre 2021. Les auditeurs doivent justifier d'au moins deux ans de services publics effectifs en cette qualité.

Leur nomination intervient après l'avis d'un **comité consultatif**. Celui-ci se prononce sur l'aptitude des candidats à exercer les fonctions d'auditeurs, à la suite d'une audition des candidats qui auront été présélectionnés après examen de leur dossier. Ce comité comprend deux membres du Conseil d'État en exercice nommés par le vice-président du Conseil d'État et deux personnes particulièrement qualifiées en raison de leurs compétences respectives dans les domaines du droit et des ressources humaines, nommées respectivement par le Premier ministre sur proposition du ministre chargé de la fonction publique et par le vice-président du Conseil d'État sur une liste établie par le ministre chargé de la fonction publique.

Le Conseil d'État souhaite mettre en œuvre dès à présent cette nouvelle procédure, en recrutant **deux auditeurs qui auront vocation à prendre leurs fonctions à compter du 1^{er} janvier 2022**.

Un avis de vacance d'emplois dans les fonctions d'auditeur au Conseil d'État sera ainsi publié au *Journal Officiel* au mois de septembre 2021.

L'INTÉGRATION DANS LE CORPS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTAT

A l'approche de la fin des trois années de détachement, chaque auditeur rencontrera la commission d'intégration chargée de valider les compétences acquises durant la période de détachement. En cas d'avis favorable de la commission, la personne accueillie en détachement sera intégrée dans le corps des membres du Conseil d'État, au grade de maître des requêtes.

La commission d'intégration comprend :

- le vice-président du Conseil d'État, ou son représentant ;
- un membre du Conseil d'État en exercice ayant au moins le grade de conseiller d'État et un membre du

Conseil d'État en exercice ayant le grade de maître des requêtes, nommés par le vice-président du Conseil d'État ;

- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine des ressources humaines, nommée par le Président de la République ;
- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine de l'action publique, nommée par le président de l'Assemblée nationale ;
- une personne particulièrement qualifiée en raison de ses compétences dans le domaine du droit, nommée par le président du Sénat.

Candidater

Le décret n° 2021-1216 du 22 septembre 2021, pris en application de l'article L. 133-5 du code de justice administrative, fixe la liste des 14 corps et cadres d'emplois dont les membres peuvent être nommés auditeurs au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes :

- 1° Administrateurs civils ;
- 2° Administrateurs de l'Assemblée nationale ;
- 3° Administrateurs de la ville de Paris ;
- 4° Administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;
- 5° Administrateurs du Sénat ;
- 6° Administrateurs territoriaux ;
- 7° Conseillers des affaires étrangères ;
- 8° Ingénieurs des mines ;
- 9° Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;
- 10° Membres du corps de l'inspection générale de l'administration ;
- 11° Membres du corps de l'inspection générale des affaires sociales ;
- 12° Membres du corps de l'inspection générale des finances ;

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- 13° Personnels de direction des établissements de santé ;
- 14° Sous-préfets.

Les agents publics intéressés par un détachement dans l'emploi d'auditeur au Conseil d'Etat devront détenir au moins deux ans d'ancienneté dans le corps ou le cadre d'emploi auquel ils appartiennent.

Le dossier de candidature, à transmettre par voie électronique à bureau-recrutements@conseil-etat.fr, devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation développant notamment votre expérience professionnelle passée dans le corps ou le cadre d'emploi concerné et expliquant votre motivation pour rejoindre le Conseil d'État ;
- un curriculum vitae détaillé.

CALENDRIER

- **Mercredi 20 octobre 2021, à 16h** : web conférence ouverte à toutes les personnes souhaitant candidater. Inscription obligatoire auprès de bureau-recrutements@conseil-etat.fr, en donnant votre nom, prénom et corps ou cadre d'emploi actuel.
- **Mardi 2 novembre 2021 inclus** : date limite pour l'envoi du dossier de candidature.
- **Début novembre 2021** : présélection sur dossier par le comité consultatif.
- **Fin novembre-début décembre 2021** : audition des candidats présélectionnés sur dossier par le comité consultatif.
- **Début décembre 2021** : désignation des deux candidats retenus pour être détachés au Conseil d'État en qualité d'auditeur.
- La prise de poste est prévue **à partir du 1^{er} janvier 2022**.

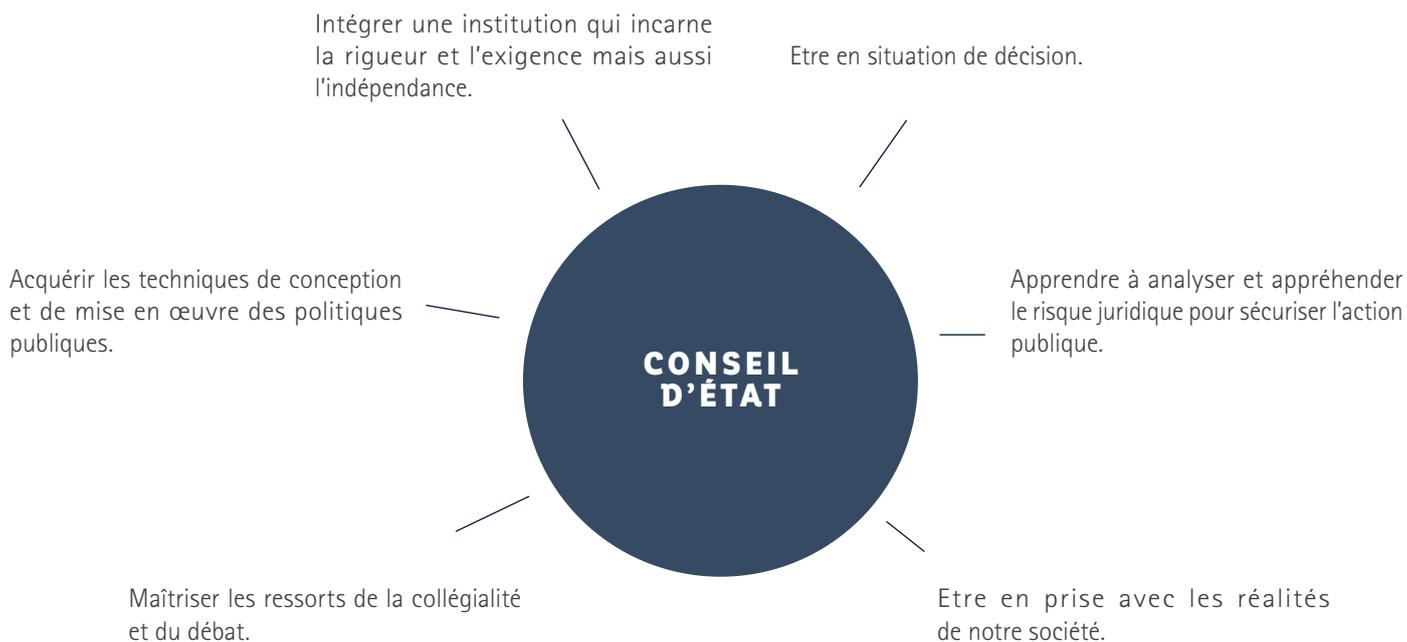
Toutes les informations utiles relatives à la procédure de recrutement sont disponibles sur <https://www.conseil-etat.fr/recrutement-et-carrieres/au-conseil-d-etat/recrutement-devenir-membre-du-conseil-d-etat>

CONTACTS UTILES

Des renseignements plus complets pourront être obtenus auprès de :

- **Thierry-Xavier GIRARDOT**, conseiller d'État, secrétaire général, au 01 40 20 80 02 ou thierry-xavier.girardot@conseil-etat.fr
- **Thomas JANICOT**, maître des requêtes, thomas.janicot@conseil-etat.fr
- **Grégory BROUSSEAUD**, directeur des ressources humaines, au 01 72 60 55 01 ou gregory.brousseau@conseil-etat.fr

Pourquoi choisir le Conseil d'État ?







L'institution

Le Conseil d'État exerce trois missions principales, auxquelles correspondent autant de métiers différents.

Juger

Le Conseil d'État est le juge suprême de l'ordre juridictionnel administratif.

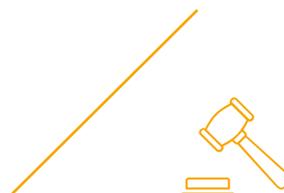
Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 31 décembre 1987, le Conseil d'État intervient, à titre principal, comme **juge de cassation** des décisions rendues par les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs.

Il est également :

- **juge d'appel** en matière d'élections municipales et cantonales ;
- **juge de premier et dernier ressort** des requêtes formées notamment contre les décrets, les actes

réglementaires des ministres, le contentieux des élections régionales et européennes.

Au sein de la section du contentieux, les membres du Conseil d'État exercent le métier de juge au travers des différentes fonctions de rapporteur, de rapporteur public, d'assesseur et de président de chambre.



L'activité contentieuse du Conseil d'État en 2020, c'est :

10 034

affaires enregistrées

9 671

affaires jugées

219

questions prioritaires de constitutionnalité





Section du contentieux,
le 18 juin 2020.

Sélection de décisions rendues en 2021 et 2020

- 4 août 2021 : Pollution de l'air : le Conseil d'État condamne l'État à payer 10 millions d'euros
- 1^{er} juillet 2021 : Émissions de gaz à effet de serre : le Conseil d'État enjoint au Gouvernement de prendre des mesures supplémentaires avant le 31 mars 2022
- 22 juin 2021 : Suspension des nouvelles règles de calcul de l'allocation d'assurance-chômage
- 27 novembre 2020 : Suspension de la possibilité d'utiliser la visio-conférence lors des audiences devant les cours d'assises et les cours criminelles
- 25 novembre 2020 : Rejet de la demande de suspension de la dissolution de l'association Barakacity
- 25 novembre 2020 : Rejet de la demande de suspension de la fermeture de la Grande mosquée de Pantin

Conseiller

Le Conseil d'État est le conseiller juridique du Gouvernement.
Il peut également conseiller les assemblées parlementaires.

Le Conseil d'État est le **conseiller juridique du Gouvernement** pour la préparation des projets de loi, d'ordonnance et des principaux décrets. Il traite également les demandes d'avis du Gouvernement sur les questions de droit. Cette mission de conseil s'organise dans le cadre de cinq sections : la section de l'intérieur, la section des travaux publics, la section des finances, la section sociale et la section de l'administration.

Les rapporteurs travaillent, dans une **logique interministérielle**, avec les représentants des différentes administrations intéressées afin de détecter les difficultés juridiques et, le cas échéant, pratiques qui pourraient résulter des textes soumis au Conseil

d'État. Concrètement, ils proposent toujours un texte modifié. Le projet est présenté et discuté en section administrative puis, pour les textes les plus importants, en assemblée générale du Conseil d'État.

Depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, le Conseil d'État peut également rendre, à la demande de l'Assemblée nationale ou du Sénat, des avis sur les **propositions de loi** déposées par les parlementaires.



L'activité consultative du Conseil d'État en 2020, c'est :

111

projets de loi

2

propositions de loi

127

projets d'ordonnance

8

avis

652

projets de décret





Séance d'Assemblée générale,
le 19 février 2021.

Sélection d'avis rendus en 2021 et 2020

- 12 mai 2021 : Avis sur un projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique
- 9 décembre 2020 : Avis sur un projet de loi confortant le respect, par tous, des principes de la République :
- 23 juin 2020 : Avis sur la proposition de loi instaurant des mesures de sûreté à l'encontre des auteurs d'infractions terroristes à l'issue de leur peine
- 24 janvier 2020 : Avis sur un projet de loi organique et un projet de loi instituant un système universel de retraite

Expertiser

Le Conseil d'État exerce enfin une importante fonction d'expertise.

Le Conseil d'État apporte sa contribution à des réflexions prospectives dans de nombreux domaines, afin d'éclairer pleinement les choix des autorités politiques lorsqu'elles sont confrontées à des questions juridiques complexes, dont les enjeux dépassent la seule sphère du droit public. Ces exercices

de réflexion, organisés par la section du rapport et des études, se font au sein de groupes de travail associant les membres du Conseil d'État à des praticiens, des juristes et des experts extérieurs à l'institution.

A titre d'exemple, les thèmes des dernières études portaient sur :

- Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'«ubérisation».
- Le droit d'alerte : signaler, traiter, protéger.
- La simplification et la qualité du droit.
- La citoyenneté : être (un) citoyen aujourd'hui.
- Révision de la loi de bioéthique : quelles options pour demain ?
- Le sport, quelle politique publique ?
- Les expérimentations : comment innover dans la conduite des politiques publiques ?
- Simplifier le droit des étrangers, dans l'intérêt de tous.
- Faire de l'évaluation des politiques publiques un véritable outil de débat démocratique et de décision.



Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : <http://www.conseil-etat.fr>

Administrer

Le Conseil d'État assure la gestion de l'ensemble de la justice administrative

soit :

- 8 cours administratives d'appel,
- 42 tribunaux administratifs,
- et la Cour nationale du droit d'asile.

Au total, 4 167 personnes participent au bon fonctionnement de la justice administrative.

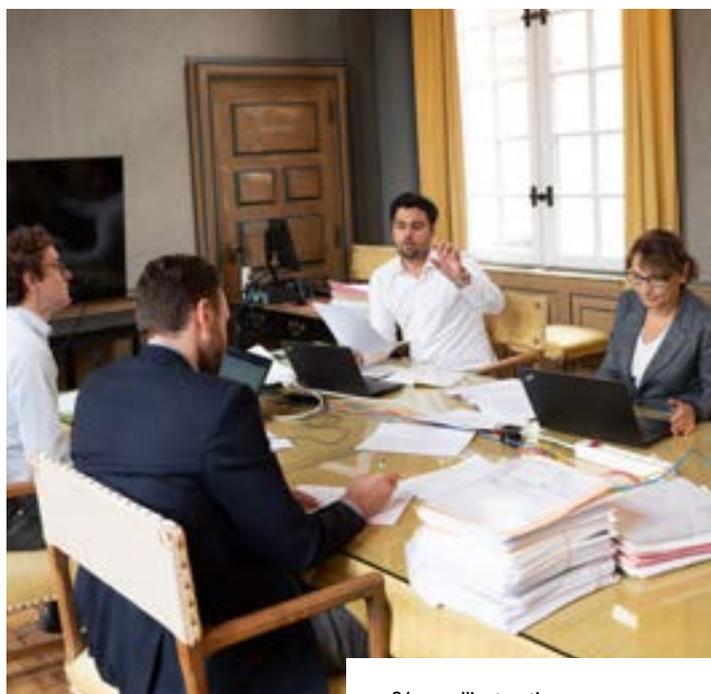
dont :

- 234 membres,
- 1 230 magistrats,
- 1 656 agents de greffe,
- 1 047 agents (dont 436 agents au Conseil d'État).

Le budget 2021 du Conseil d'État et des juridictions administratives.

Pour assurer la gestion de l'ensemble de la juridiction administrative, le Conseil d'État dispose en 2021 d'un budget global de 451,7 millions d'euros répartis ainsi :

- Rémunération : 367,3 millions d'euros
- Fonctionnement : 71 millions d'euros
- Investissement : 13,4 millions d'euros



Séance d'instruction
au tribunal administratif de Paris



**Le corps
des membres
du Conseil d'État**

La carrière

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES AU CONSEIL D'ÉTAT

Dès leur arrivée, les auditeurs au Conseil d'État exercent les fonctions de rapporteur au sein de l'une des **dix chambres de la section du contentieux**. Ce choix n'est pas définitif. Un auditeur peut demander à changer de chambre au bout de deux ans.

Les rapporteurs prennent en charge **l'instruction des litiges** introduits devant le Conseil d'État. Pour chaque affaire, ils rédigent un projet de jugement et une note exposant les questions soumises à la juridiction et les solutions qui doivent y être apportées. Ils participent aux séances d'instruction et de jugement au cours desquelles ils délibèrent avec les autres membres et défendent leur projet. **La prise de décision est collégiale : chaque membre de la formation de jugement, quelle que soit son ancienneté, dispose d'une voix égale à celle des autres.** En séance d'instruction, tous les membres ont voix délibérative, y compris sur les affaires qu'ils ne rapportent pas.

Une **formation à la prise de poste** est prévue durant les premiers mois. Des stages sont organisés au sein des juridictions administratives de première instance et d'appel, à la cour de cassation mais aussi auprès des juridictions européennes. Les auditeurs sont également accompagnés dans leurs premiers dossiers par un « **mentor** », entré au Conseil d'État deux ou trois ans plus tôt, qui est chargé de faciliter leur apprentissage contentieux. **L'entretien professionnel** avec le président de chambre permet également de faire un point sur les difficultés éventuellement rencontrées par l'auditeur dans l'exercice de ses missions.

La charge de travail, définie pour chaque trimestre, monte en puissance progressivement au cours de la première année. Elle n'atteindra son plein régime qu'au cours du premier trimestre de la deuxième année.

Au bout de quelques mois, les nouveaux auditeurs sont affectés en parallèle, pendant deux ans, pour exercer des **activités complémentaires** auprès du président de la section du contentieux, au bureau d'aide juridictionnelle du Conseil d'État, auprès du président de la section du rapport et des études, auprès du centre de recherche et de diffusion juridiques, auprès du secrétariat général ou de la mission d'appui aux parcours professionnels. Ils peuvent être amenés à enseigner dans différentes institutions. Ils se voient rapidement confier des **missions d'études** ou des **fonctions de rapporteur** auprès de commissions administratives. Ces activités extérieures permettent aux membres du Conseil d'État d'approfondir leurs compétences mais aussi de mieux connaître l'administration et ses problématiques.

Au bout de deux ans d'expérience au sein de la section du contentieux, les auditeurs sont **affectés parallèlement à la section du contentieux et dans une section administrative en qualité de rapporteur**. Ils sont alors chargés d'examiner les projets de loi, d'ordonnance ou de décret présentés par le Gouvernement ou les propositions de loi transmises par le Parlement. Là encore, une **formation** est organisée pour les aider dans l'apprentissage de ces nouvelles fonctions.



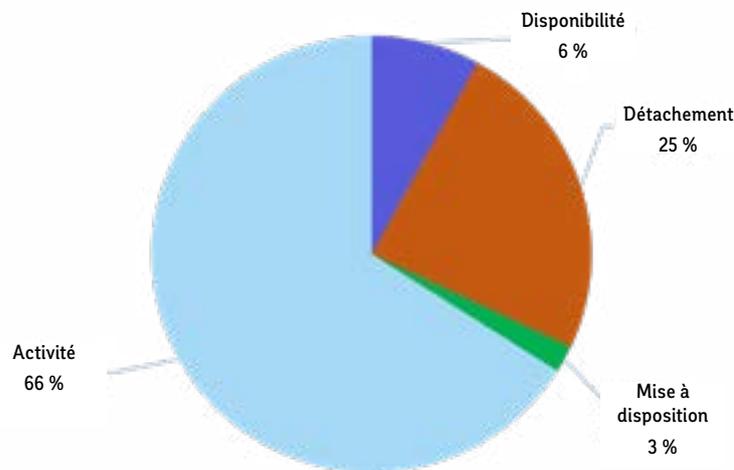
LE DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE À L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉTAT

Les carrières des membres du Conseil se construisent généralement en alternant les postes au sein du Conseil d'État et ceux à l'extérieur. La diversité des carrières constitue une caractéristique essentielle du Conseil d'État : l'expérience obtenue dans des

fonctions exercées à l'extérieur de l'institution doit permettre de mieux juger et de mieux conseiller l'État.

Sur les 355 membres du Conseil d'État en activité, 121 sont en poste à l'extérieur de l'institution.

La répartition des positions statutaires, au 1^{er} janvier 2021, est la suivante :



LA CARRIÈRE AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'État offre, à chaque étape de la carrière, la possibilité d'occuper des fonctions spécifiques. Les auditeurs ou jeunes maîtres des requêtes peuvent ainsi être nommés dans les fonctions de **responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques (CRDJ)**, chargé de l'analyse et de la diffusion de la jurisprudence. Ils ont alors la possibilité d'enrichir leur connaissance du cœur de métier de l'institution tout en exerçant des fonctions d'encadrement et de direction.

La section du contentieux offre, par ailleurs, de réels parcours de carrière. Au-delà des fonctions de **rapporteur**, les membres du Conseil d'État peuvent ainsi occuper les fonctions de **rapporteur public** qui expose lors des audiences publiques devant les formations de jugement et les parties leur proposition

de solution au litige. La section du contentieux compte également des **assesseurs**. Conseillers d'État en fonction au sein des dix chambres du contentieux, ils révisent les analyses effectuées par les rapporteurs. La carrière peut encore progresser à travers les fonctions de **président de chambre**, puis de **président adjoint de la section du contentieux**, chargé d'harmoniser, sous le contrôle du président de la section du contentieux, la jurisprudence des différentes chambres et, enfin, de **président de la section du contentieux**.

En section administrative, outre le rôle de rapporteur, les membres du Conseil d'État peuvent devenir **président adjoint de section** ou **président de section**.

Certains membres sont affectés à la section du rapport et des études pour occuper les fonctions de **rapporteur général** ou de **rapporteur général adjoint**. La section

du rapport et des études compte également en son sein un délégué à l'exécution des décisions de justice chargé de veiller à la bonne exécution des décisions de la juridiction administrative, un **délégué aux relations internationales** et un **délégué au droit européen** qui contribuent à l'animation de la coopération européenne et internationale de l'institution.

général adjoint chargé du Conseil d'État sont ainsi traditionnellement confiées à un jeune maître des requêtes ; celles de **secrétaire général adjoint chargé des juridictions administratives** à un maître des requêtes expérimenté. Un conseiller d'État occupe les fonctions de secrétaire général.

Enfin, le secrétariat général offre également la possibilité d'occuper des fonctions de gestion à un haut niveau de responsabilités. Les fonctions de **secrétaire**

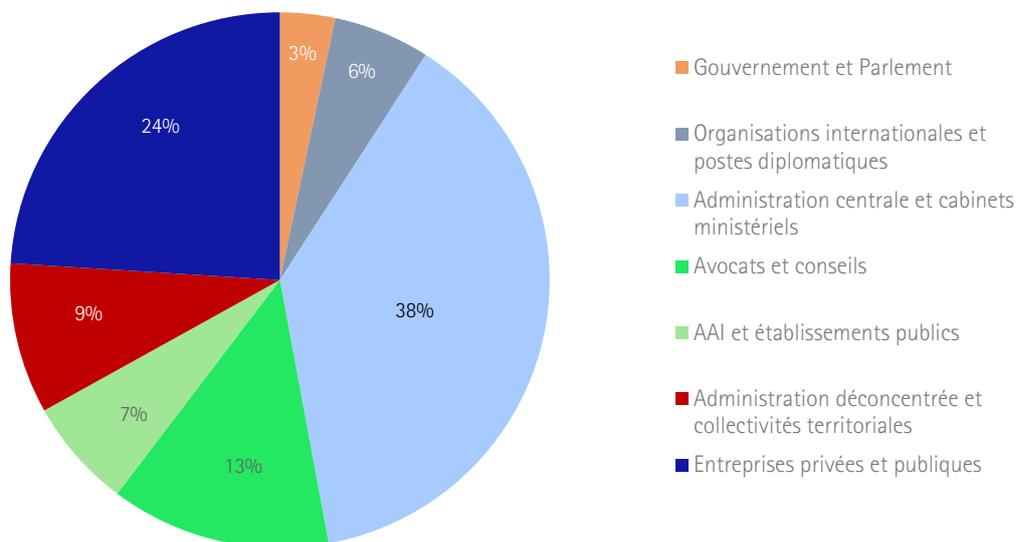


LA MOBILITÉ

Afin de les soutenir dans cette entreprise, le Conseil d'État met à leur disposition des formations spécifiques en matière de management par exemple mais aussi des mesures d'accompagnement pour la préparation des entretiens de recrutement. Une mission d'appui aux parcours professionnels, composée

d'un conseiller d'État, d'un maître des requêtes et d'un auditeur, est également chargée d'accompagner et de conseiller les membres du Conseil d'État dans la mise en œuvre de leur projet de mobilité.

Les membres du Conseil d'État en activité à l'extérieur occupent des fonctions variées dans des secteurs d'activité qui le sont tout autant. Au 1^{er} janvier 2021, ils se répartissaient comme suit :



La rémunération

Lors de leur arrivée au Conseil d'État par la voie du détachement, conformément à la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité, les personnes nommées dans les fonctions d'auditeur sont reclassées dans le grade et à l'échelon du corps des membres du Conseil d'État comportant un indice égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient précédemment.

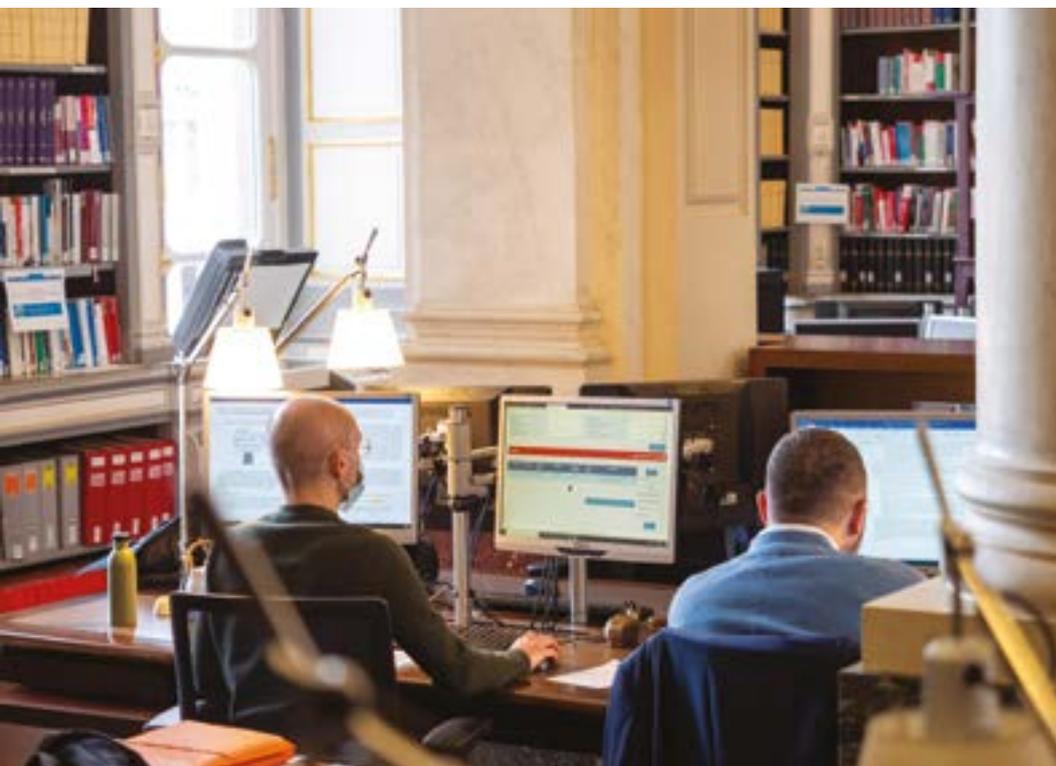
Ils conservent leur ancienneté d'échelon, dans la limite de la durée moyenne d'avancement d'échelon dans leur grade d'origine, à condition que l'augmentation de traitement consécutive à leur intégration directe soit inférieure ou égale à celle qui aurait résulté d'un avancement d'échelon dans leur grade d'origine, ou, s'ils étaient au dernier échelon dans leur grade d'origine, à celle qui a résulté de leur avancement à ce dernier échelon.

Cette rémunération indiciaire se cumule avec la rémunération indemnitaire allouée aux membres du Conseil d'État en application des dispositions du décret n° 2000-981 du 6 octobre 2000 relatif au régime indemnitaire des membres du Conseil d'État.

La rémunération indemnitaire est principalement fonction du taux de prime de rendement attribué chaque trimestre aux membres du Conseil d'État lors de la réunion du Bureau des présidents. Ce taux de prime dépend de l'activité des membres du Conseil d'État appréciée compte tenu des obligations qui s'imposent à eux en application de l'arrêté du vice-président du 9 février 2016 fixant les régimes d'affectation des membres du Conseil d'État et les obligations statistiques associées.

La direction des ressources humaines peut établir des simulations personnalisées.

Contact : Cécile ROY-FASTRÉ, cheffe du bureau des membres du Conseil d'État, au 01 72 60 55 02 ou cecile.roy@conseil-etat.fr.



Le Conseil d'État pendant la crise sanitaire

LES DÉCISIONS DE JUSTICE

Durant la crise sanitaire, le Conseil d'État s'est mobilisé pour assurer, sans interruption, l'accès au juge pour les citoyens qui souhaitent contester la légalité des décisions de l'administration.

Grâce à la mobilisation de 15 juges, la tenue d'audiences même durant les week-ends et jours fériés, la possibilité pour les parties de saisir le juge par internet ou d'utiliser la visioconférence, le Conseil d'État a pu répondre à

l'augmentation sans précédent des recours en référé.

En 2020, 1208 référés ont été déposés devant le Conseil d'État, dont 840 en lien avec des mesures liées à la lutte contre le Covid-19.

En premier ressort, cela représente **une multiplication par 6 des recours en référé par rapport à ceux reçus en 2019.**



Présidence : Jean-Denis Combexette.
Rapporteur public : Alexandre Lallet.
Le 12 juin 2020.

Sélection de décisions rendues en lien avec la crise sanitaire

- 22 janvier 2021 : Suspension de l'interruption de délivrance des visas de regroupement familial
- 6 juillet 2020 : Suspension de l'obligation d'obtenir une autorisation avant d'organiser une manifestation
- 13 juin 2020 : Suspension de l'interdiction générale et absolue de manifester sur la voie publique
- 18 mai 2020 : Levée de l'interdiction générale et absolue de réunion dans les lieux de culte et mise en place de mesures moins contraignantes
- 18 mai 2020 : Suspension immédiate de l'usage des drones par la préfecture de police de Paris pour faire respecter les mesures sanitaires
- 30 avril 2020 : Rétablissement de l'enregistrement des demandes d'asile en Ile-de-France :
- 22 mars 2020 : Rejet de la demande de confinement total de la part du syndicat Jeunes Médecins, et réexamen de certaines dérogations au confinement



LES MISES À DISPOSITION ET LES MISSIONS : LES MEMBRES AU CŒUR DE LA CRISE EN 2020

Assistance publique-Hôpitaux de Paris : **Joachim Bendavid** (auditeur). Participation à la coordination des besoins en renforts de volontaires paramédicaux au sein des hôpitaux.
Carine Chevrier (conseillère d'État). Mission d'appui juridique auprès de l'AP-HP.
Santé publique France : **Marc Firoud** (maître des requêtes) et **Cécile Renault** (auditrice). Participation à la préparation et à la négociation des marchés pour l'acquisition de produits nécessaires à la protection

de la population dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19.

Stratégie nationale de déconfinement : **Thomas Janicot** (auditeur). Chargé de mission auprès de M. Jean Castex, délégué interministériel, coordonnateur de la stratégie nationale de déconfinement.

Ministère des solidarités et de la santé : **Louise Cadin** (auditrice) et **Thibaut Félix** (auditeur). Participation au centre de crise ministériel sur la gestion de l'épidémie de COVID-19.

LES AVIS AU GOUVERNEMENT

Le Conseil d'État a également dû faire face à la forte augmentation de la production législative et réglementaire du gouvernement et s'adapter pour rendre des avis sur les projets de texte dans des

délais extrêmement contraints. L'immense majorité des remarques contenues dans les avis a été prise en compte et a contribué à sécuriser juridiquement la gestion de la crise.



Assemblée générale plénière. Le 11 juin 2020.

Sélection d'avis rendus en lien avec la crise sanitaire

- 21 décembre 2020 : Avis sur un projet de loi instituant un régime pérenne de gestion des urgences sanitaires
- 18 août 2020 : Avis sur un projet de loi prorogeant le régime transitoire institué à la sortie de l'état d'urgence sanitaire
- 10 juin 2020 : Avis sur un projet de loi organisant la fin de l'état d'urgence sanitaire
- 18 mars 2020 : Avis sur deux projets de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19

Promotions 2018, 2019 et 2020

PROMOTION 2018 « GEORGES CLEMENCEAU »



Fabio Gennari
fabio.gennari@conseil-etat.fr
2^{ème} chambre
Section de l'intérieur



Cécile Vaullerin
cecile.vaullerin@conseil-etat.fr
6^{ème} chambre
Section des travaux publics



Charles-Emmanuel Airy
charles-emmanuel.airy@conseil-etat.fr
8^{ème} chambre
Section des finances



Réda Wadjinny-Green
reda.wadjinny-green@conseil-etat.fr
10^{ème} chambre
Section de l'administration



Yaël Treille
Adjointe à la cheffe du service juridique
du ministère de la défense

PROMOTION 2019 « MOLIÈRE »



Alexis Gouin
alexis.gouin@conseil-etat.fr
7^{ème} chambre



Joachim Bendavid
joachim.bendavid@conseil-etat.fr
5^{ème} chambre



Manon Chonavel
manon.chonavel@conseil-etat.fr
1^{ère} chambre



Martin Guesdon
martin.guesdon@conseil-etat.fr
3^{ème} chambre

PROMOTION 2020 « HANNAH ARENDT »



François-René Burnod
francois-rene.burnod@conseil-etat.fr
8^{ème} chambre



Clément Tonon
clement.tonon@conseil-etat.fr
2^{ème} chambre



Pauline Hot
pauline.hot@conseil-etat.fr
6^{ème} chambre



Thalia Breton
thalia.breton@conseil-etat.fr
6^{ème} chambre

Promotions

2014 – 2017

Nom	Année d'intégration au Conseil d'État	Fonction
Bastien Lignereux	2014	Chef de pôle, conseiller fiscalité à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne
Charline Nicolas	2014	Directrice des affaires juridiques de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Manon Perrière	2014	Sous-directrice, adjointe à la directrice du service de la compétence nationale Tracfin
Yannick Faure	2014	Chef du service des affaires juridiques et internationales au ministère de la culture
Pauline Pannier	2014	Conseillère auprès du président, membre du comité exécutif du Centre national d'études spatiales
Vincent Villette	2015	Rapporteur public à la section du contentieux
Pierre Lombard	2015	Conseiller en charge des mobilités, de l'aménagement, de la végétalisation et du partage de l'espace public au cabinet de la maire de Paris
Clément Malverti	2015	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
Cyrille Beauvils	2015	Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
Emmanuelle Petitdemange	2015	Secrétaire générale du Mobilier national et des manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie
Simon Chassard	2016	Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aude
Thomas Odinot	2016	Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Lozère
Catherine Bobo	2016	Secrétaire générale adjointe du Conseil d'État, chargée de la gestion du Conseil d'État
Dorothee Pradines	2016	Rapporteuse à la section du contentieux
Paul-François Schira	2017	Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Alpes de Haute-Provence
Louise Bréhier	2017	Conseillère juridique auprès du secrétariat général des affaires européennes
Sara-Lou Gerber	2017	Directrice du cabinet du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie
Vincent Ploquin-Duchefdelaville	2017	Chef du service du conseil juridique et du contentieux, adjoint à la directrice des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de la justice
Laure Durand-Viel	2017	Déléguée à la régulation des plateformes numériques à la direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la culture
Thomas Janicot	2017	Rapporteur à la section du contentieux et à la section des travaux publics
Thibaut Félix	2017	Sous-préfet à la relance auprès du préfet des Pyrénées-Orientales
Aurélien Caron	2017	Chef de cabinet auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France
Louise Cadin	2017	Cheffe du bureau de la prévention de la perte d'autonomie et du parcours de vie des personnes âgées, à la sous-direction de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées de la direction générale de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la santé
Cécile Renault	2017	Directrice de projet, chargée du suivi des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie à la direction des ressources et de la modernisation de la Présidence de la République

Quelques parcours



Cécile Renault

Maître des requêtes en détachement
Directrice de projet, chargée du suivi des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie à la direction des ressources et de la modernisation de la Présidence de la République

Formation

2017 École nationale d'administration, promotion « Louise Weiss »

Carrière au Conseil d'État

2018-2020 Section du contentieux
2020 Section de l'administration

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

1993 Chargée d'études chez Culture espaces
1994-1996 Chargée de mission à la direction des affaires culturelles de la région Haute-Normandie
1997-2000 Directrice adjointe de l'atelier Paroles de rues
2000-2005 Directrice adjointe du studio-théâtre de Vitry
2005-2009 Directrice de l'administration, de la production et des publics du 104
2009-2011 Secrétaire générale du théâtre national de Chaillot
2011-2014 Directrice adjointe du développement culturel du musée du quai Branly
2020-2021 Experte au sein du pôle anticipation de la direction de crise Covid au ministère des solidarités et de la santé
2021-... Directrice de projet, chargée du suivi des questions mémorielles sur la colonisation et la guerre d'Algérie à la direction des ressources et de la modernisation de la présidence de la République



Simon Chassard

Maître des requêtes en détachement
Sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aude

Formation

2015 École nationale d'administration, promotion « Winston Churchill »

Carrière au Conseil d'État

2016-2018 Section du contentieux
2018 Section de l'intérieur

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2016-2019 Conseiller diplomatique adjoint auprès du négociateur de l'Union européenne en charge du Brexit
2019-... Secrétaire général de la préfecture de l'Aude



Tristan Aureau

Maître des requêtes en détachement
Conseiller du président du Conseil européen

Formation

2012 École nationale d'administration, promotion « Marie Curie »

Carrière au Conseil d'État

2013-2016 Section du contentieux
 2016 Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2016-2019 Conseiller diplomatique adjoint auprès du négociateur de l'Union européenne en charge du Brexit
 2019-... Conseiller du président du Conseil européen



Julia Beurton

Maître des requêtes en détachement
 Conseillère technique culture et communication auprès du Premier ministre

Formation

2011 École nationale d'administration, promotion « Jean Jacques Rousseau »

Carrière au Conseil d'État

2012-2015 Section du contentieux
 2015 Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2015-2017 Chargée de mission auprès du directeur général du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou
 2017-2020 Directrice générale adjointe du Centre Pompidou
 2020-... Conseillère technique culture et communication auprès du Premier ministre



Cécile Raquin

Maître des requêtes en détachement
Directrice du cabinet de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Formation

2008 École nationale d'administration, promotion « Aristide Briand »

Carrière au Conseil d'État

2008-2011 Section du contentieux
 2011-2012 Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2012-2014 Conseillère technique au cabinet du Premier ministre
 2014-2016 Conseillère au cabinet du Premier ministre
 2016-2019 Directrice à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, adjointe au directeur général des collectivités locales
 2019-... Directrice du cabinet de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales



Brice Bohuon

Maître des requêtes en détachement
Directeur général adjoint pour la France de Transdev

Formation

2007 École nationale d'administration, promotion « République »

Carrière au Conseil d'État

2007-2010 Section du contentieux
2010 Section des travaux publics
2010-2013 Secrétaire général adjoint du Conseil d'État chargé de la gestion du Conseil d'État et secrétaire général de la Commission pour la transparence financière de la vie politique

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2013-2014 Secrétaire général de la Société nationale des chemins de fer Transilien
2014-2017 Directeur du marketing et des services de la Société nationale des chemins de fer Transilien
2017-2018 Directeur adjoint au directeur général de la Commission de régulation de l'énergie
2019-... Directeur général adjoint pour la France de Transdev



Alexandre Lallet

Maître des requêtes
Assesseur à la section du contentieux

Formation

2006 École nationale d'administration, promotion « Simone Veil »

Carrière au Conseil d'État

2006-2010 Section du contentieux
2009-2010 Section des travaux publics
2010-2011 Responsable du centre de recherches et diffusion juridiques
2012-2015 Rapporteur public à la section du contentieux
2019 Section du contentieux
2019-2021 Rapporteur public à la section du contentieux
2021-... Assesseur à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2011-2012 Conseiller technique au cabinet du Premier ministre
2015-2018 Directeur juridique et de la conformité du Groupe La Poste puis coordonnateur général de La Poste solutions juridiques



Aurélie Robineau-Israel

Conseillère d'État
Rapporteuse à la section de l'intérieur

Formation

2001 École nationale d'administration, promotion « Nelson Mandela »

Carrière au Conseil d'État

2001-2005 Section du contentieux
 2004-2005 Section sociale
 2020-2021 Section de l'intérieur
 2021-... Rapporteur à la section de l'intérieur

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2005-2007 Chargée de mission à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
 2007-2008 Cheffe de projet « Réforme du régime de retraite » à la Société nationale des chemins de fer français
 2008-2010 Directrice des ressources humaines de la région Paris Est à la Société nationale des chemins de fer français
 2010-2011 Directrice adjointe des relations sociales de la Société nationale des chemins de fer français
 2011-2012 Directrice des relations sociales, de la prévention et de la vie au travail de la Société nationale des chemins de fer français
 2012-2014 Directrice adjointe de cabinet du Président de l'Assemblée nationale
 2014-2017 Secrétaire générale adjointe de la ville de Paris
 2017-2020 Secrétaire générale de la ville de Paris
 2021-... Rapporteuse à la section de l'intérieur



Frédéric Lenica

Conseiller d'État en détachement
Directeur de cabinet de la maire de Paris

Formation

2000 École nationale d'administration, promotion « Averroès »

Carrière au Conseil d'État

2000-2004 Section du contentieux
 2003-2004 Section des finances
 2004-2007 Responsable du centre de documentation
 2007-2011 Rapporteur public à la section du contentieux
 2014-2018 Section du contentieux
 2017-2018 Assesseur à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2011-2012 Directeur des affaires juridiques au secrétariat général du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
 2012-2014 Directeur adjoint puis directeur de cabinet de la ministre de l'égalité des territoires et du logement
 2014-2016 Directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel
 2016-2017 Directeur du cabinet de la ministre de la culture et de la communication
 2018-... Directeur de cabinet de la maire de Paris



Isabelle de Silva

Conseillère d'État en détachement
Présidente de l'Autorité de la concurrence

Formation

1994 École nationale d'administration, promotion « Saint-Exupéry »

Carrière au Conseil d'État

1994-1999 Section du contentieux
1997-1999 Section des travaux publics
2000-2009 Commissaire du Gouvernement à la section du contentieux et près le tribunal des conflits
2001-2009 Section de l'intérieur
2011-2012 Section du contentieux
2012-2013 Assesseure à la section du contentieux
2013-2016 Présidente de la 6^e chambre

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

1999-2000 Conseillère technique au cabinet du ministre de la culture et de la communication
2009-2011 Directrice des affaires juridiques au secrétariat général du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
2016-... Présidente de l'Autorité de la concurrence



Sylvie Hubac

Présidente de section
Présidente de la section de l'intérieur

Formation

1980 École nationale d'administration, promotion « Voltaire »

Carrière au Conseil d'État

1980-1984 Section du contentieux
1983-1984 Section sociale
1984-1986 Responsable du centre de documentation
1986-1988 Commissaire du Gouvernement à la section du contentieux
1991-1992 Section du contentieux et section de l'intérieur
1996-1997 Section du contentieux
1997-1998 Section de l'intérieur
1997-1998 Commissaire du Gouvernement à la section du contentieux
2004-2012 Présidente de la 5^e sous-section
2015-2016 Section de l'intérieur
2016 Présidente adjointe de la section de l'intérieur
2018-... Présidente de la section de l'intérieur

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

1988-1991 Chargée de mission puis conseillère technique au cabinet du Premier ministre
1992-1993 Directrice adjointe du cabinet du ministre d'État, ministre de l'éducation nationale et de la culture
1993-1996 Première conseillère à l'ambassade de France en Espagne
1998-2000 Directrice générale des services de la région Ile-de-France
2000-2004 Directrice de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la communication
2012-2015 Directrice du cabinet du Président de la République
2016-2018 Présidente de l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées



Martine de Boisdeffre

Présidente de section
Présidente de la section du rapport et des études

Formation

1983 École nationale d'administration, promotion « Solidarité »

Carrière au Conseil d'État

1983-1986 Section du contentieux
 1986-1989 Responsable du centre de documentation
 1987-1990 Section sociale
 1989-1990 Section du contentieux
 1994-1995 Secrétaire générale adjointe chargée de la gestion des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel
 1995-2001 Secrétaire générale du Conseil d'État
 2010 Assessee à la section du contentieux
 2010-2017 Présidente de la cour administrative d'appel de Versailles
 2017-... Présidente de la section du rapport et des études

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

1990 Chargée de mission à la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale
 1990-1993 Conseillère technique au cabinet du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères
 2001-2010 Directrice des archives de France au ministère de la culture et de la communication



Didier-Roland Tabuteau

Président de section
Président de la section sociale

Formation

1984 École nationale d'administration, promotion « Louise Michel »

Carrière au Conseil d'État

1984-1988 Section du contentieux
 1987-1988 Section de l'intérieur
 1991-1992 Commissaire du Gouvernement à la section du contentieux
 1991-1992 Section sociale
 2000-2001 Assessee à la section du contentieux
 2002-2003 Section du contentieux
 2003 Assessee à la section du contentieux et section sociale
 2011-2015 Section du contentieux
 2011-2017 Section sociale
 2017-2018 Président adjoint de la section sociale
 2018-... Président de la section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

1988-1991 Directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection civile
 1992-1993 Directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action sociale
 1993-1997 Directeur général de l'Agence du médicament
 1997-2000 Directeur adjoint du cabinet du ministre de l'emploi et de la solidarité
 2000 Conseiller du ministre de l'emploi et de la solidarité
 2001-2002 Directeur du cabinet du ministre délégué à la santé
 2003-2011 Directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité »

Quelques témoignages



Réda WADJINNY-GREEN

Auditeur de 1^e classe

Formation

2010	Entrée à l'École normale supérieure de Paris- Saclay
2012	Master of studies, université d'Oxford
2015	Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2018	École nationale d'administration, promotion « Georges Clemenceau »

Carrière au Conseil d'État

2019-...	Section du contentieux
2021-...	Section de l'administration

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Après une dizaine d'années d'études « généralistes », j'avais d'abord envie d'acquérir des compétences techniques qui me seraient utiles tout au long de ma carrière. La formation par le droit me semblait particulièrement indiquée en ce qu'elle constitue un atout majeur dans la fonction publique, ce dont témoigne l'incroyable diversité des parcours qu'offre le Conseil dans tous les champs de l'action publique : sphère régaliennne ou culturelle, ministères sociaux ou économiques, aucune porte n'est fermée ! J'étais également très attiré par la variété des sujets que l'on est amené à traiter : chaque dossier nous pousse à explorer une nouvelle politique publique à travers une question de droit. C'est d'autant plus vrai que les auditeurs sont très tôt associés aux dossiers les plus sensibles. En deux ans et demi, j'ai pu être rapporteur de dossiers aussi lourds d'enjeux que les décrets pris dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le recours aux données de connexion dans le cadre d'enquêtes pénales, le droit à la déconnexion ou l'ordonnance portant réforme de la haute fonction publique... Enfin, l'ambiance de travail au Conseil d'État, particulièrement stimulante et bienveillante, a achevé de me convaincre : la liberté de pensée et d'organisation y est quasi-absolue, ce qui est rare et précieux.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Depuis janvier 2019, je suis rapporteur à la 1⁰^{ème} chambre de la section du contentieux. Les matières qui y sont traitées sont extrêmement variées (numérique ; libertés publiques ; asile ; fiscalité ; urbanisme ; pénitentiaire). En tant que rapporteur, je suis la première personne à examiner les dossiers qui me sont affectés en vue de leur jugement. Il m'appartient alors de préparer une note analysant l'ensemble des moyens soulevés par les requérants et de proposer une solution au litige et un projet de décision. Lorsqu'une affaire soulève une question de droit d'un intérêt particulier, le rapporteur présente sa solution à l'ensemble des membres de la chambre au cours d'une séance d'instruction. La chambre arrête alors un projet, qui peut suivre ou non celui du rapporteur. L'affaire est alors soumise à une formation de neuf juges, dont le rapporteur. Le rapporteur doit assurer le suivi du dossier en continu et signe la décision.

Depuis avril 2021, je suis également rapporteur à la section de l'administration (fonction publique, réforme de l'État, enseignement, commande publique). Mon rôle est d'examiner juridiquement et en opportunité administrative les projets de décret, d'ordonnance et de loi qui me sont affectés. Cet examen s'exerce en lien étroit

avec les membres des administrations qui rapportent ces textes. Ici encore, la collégialité est très marquée puisque je dois présenter mes dossiers à la section et convaincre de l'opportunité de la solution que je propose.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Les compétences acquises au Conseil d'État sont multiples. Il y a bien sûr une montée en compétence très marquée en droit public, surtout au vu du caractère « généraliste » de mon parcours antérieur. Mais au-delà de cette compétence juridique, les méthodes de travail permettent de développer rapidement des qualités transversales particulièrement utiles. La collégialité et le débat hebdomadaire avec les autres membres de ma chambre et de ma section sur des sujets juridiques complexes m'ont permis de développer mon sens de l'écoute ainsi que mes capacités argumentatives et ma force de persuasion, à l'écrit comme à l'oral. L'apprentissage du langage juridique, par la rigueur qu'il impose, m'a permis de gagner en clarté et en précision. Le système de mentorat, rodé depuis longtemps au Conseil, et l'accompagnement dont bénéficient les auditeurs sont propices à une montée en compétence progressive dans l'ensemble de ces domaines.



AURÉLIEN CARON

Maître des requêtes
Chef de cabinet auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France

Formation

2007	Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2014	Maîtrise de droit des affaires
2014	Diplômé de l'École des hautes études commerciales
2017	École nationale d'administration, promotion « Louise Weiss »

Carrière au Conseil d'État

2018-2020	Section du contentieux
2020	Section des finances

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2021-...	Chargé de mission « transformation de l'animation territoriale » auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France
----------	---

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Lorsque j'ai eu la possibilité de choisir le Conseil d'État à ma sortie de l'ENA, je n'ai pas hésité une seule seconde. J'ai choisi le Conseil d'État pour tout ce qu'il représente : une institution bicentenaire qui se trouve au cœur de l'État et qui lui permet de réaliser pleinement deux de ses missions essentielles, arbitrer les conflits entre les citoyens et l'État et produire des normes juridiques de qualité nécessaires à la vie en société. Le Conseil d'État est une maison qui offre des carrières passionnantes lorsque l'on choisit d'y rester à la fois à la section du contentieux ou dans les sections administratives. Il nous donne aussi la possibilité de nous voir confier rapidement des fonctions d'encadrement au sein de tous les ministères dans des fonctions juridiques bien entendu mais pas seulement ! Beaucoup de nos collègues occupent par ailleurs des postes passionnants dans des autorités administratives et au sein d'opérateurs de l'État au niveau central ou en administration déconcentrée. En plus d'être de bons juristes, nous sommes des généralistes de la fonction publique d'État. Cet aspect « couteau-suisse » au service de l'intérêt général me plaît particulièrement.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Depuis le 1^{er} janvier 2018, j'ai occupé les fonctions de rapporteur à la section du contentieux, plus précisément à la 9^{ème} chambre. Je me suis spécialisé dans le droit fiscal, le droit de l'énergie, le droit bancaire et le droit de la fonction publique. En tant que rapporteur, c'est-à-dire juge administratif, je suis le premier à ouvrir le dossier et à le traiter. De manière très concrète, je dois produire un

projet de décision du Conseil d'État et une note d'analyse juridique qui justifie ce projet pour chaque dossier. Mon travail est ensuite revu par des collègues plus expérimentés et débattu en formation collégiale. Au Conseil d'État, plus de 90 % des dossiers contentieux sont passionnants ! J'ai de belles affaires à mon actif concernant par exemple les sanctions infligées à des banques par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Je suis aussi particulièrement content d'un renvoi préjudiciel que nous avons fait à la Cour de justice de l'Union européenne concernant la conformité au droit de l'Union européenne d'une orientation prise par l'Autorité bancaire européenne (ABE) permettant de faire progresser l'encadrement du « droit souple » au niveau européen (la CJUE a rendu sa décision en grande chambre le 15 juillet dernier, Fédération bancaire française

c/ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), C-911/19).

Par ailleurs, à partir du 1^{er} avril 2020, j'ai été rapporteur en section consultative à la section des finances, ce qui a occupé environ 50 % de mon temps. Ce travail est très simple, nous sommes saisis par le Gouvernement de projets d'ordonnances, de lois ou de décrets avant même leur présentation en Conseil des ministres et nous lui donnons un avis objectif de façon à en améliorer la qualité ; il s'agit de la rédaction bien entendu (pour ceux qui aiment la légistique !) mais aussi et surtout d'améliorer la qualité de la norme en identifiant par exemple en amont les risques juridiques (conformité à la Constitution, au droit européen...). Avec la crise de la Covid-19, nous n'avons pas arrêté : décret encadrant les prix du gel hydro alcoolique, projets de loi de finances rectificative pour accompagner la relance économique mais aussi les collectivités territoriales, ordonnances diverses et variées pour répondre

à l'urgence sanitaire et économique... Depuis le 1^{er} janvier 2021, j'ai rejoint l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France à Lille dans le cadre du dispositif des « missions prioritaires » mis en place par le Président de la République et le Premier ministre en lien avec le Conseil d'État. Ce choix s'est fait naturellement car je souhaitais participer à l'effort national de lutte contre la pandémie de Covid-19 qui frappait notre pays depuis plusieurs mois de manière plus directe et plus opérationnelle. J'ai d'abord débuté en tant que chargé de mission « transformation de l'animation territoriale » au sein de la Direction générale de l'Agence avant d'occuper depuis le 1^{er} mai dernier les fonctions de chef de cabinet du Directeur général, le professeur Benoit Vallet. J'ai souhaité, dans le cadre de ce détachement un peu exceptionnel, jouer pleinement sur l'aspect « terrain » de ce dispositif en occupant un poste en dehors de Paris et de l'administration centrale dans la région Hauts-de-France dans laquelle j'avais déjà effectué mon stage en préfecture dans le cadre de la scolarité à l'ENA. Cette expérience en ARS me permettait de découvrir un nouvel aspect de l'administration déconcentrée dont l'efficacité fait pour moi la force de notre État. Les fonctions que j'occupe sont très éloignées de celles d'un auditeur au Conseil d'État puisqu'elles sont pleinement opérationnelles et que les principales qualités pour les occuper sont la réactivité, l'adaptabilité et la capacité à gérer des équipes pour animer l'administration déconcentrée de l'État dans un contexte de gestion de crise sanitaire majeure. Néanmoins, elles sont passionnantes puisque je me suis principalement occupé au cours des derniers mois de la mise en place dans la région de la campagne de vaccination anti-Covid-19 en lien avec nos directeurs départementaux, l'ensemble du corps préfectoral et bien entendu la task force nationale vaccination au niveau du

ministère des solidarités et de la santé. Depuis que j'occupe les fonctions de chef de cabinet, mes attributions se sont étendues et je participe à la coordination de l'ensemble des politiques publiques de santé mises en place par l'Agence dans une position très transversale en étant en lien constant avec le Directeur général.

Cette expérience à ENA+3 sur un dispositif de missions prioritaires qui est depuis devenu non obligatoire m'a été offerte grâce à mon appartenance au Conseil. Je la considère comme très intéressante car elle me permet de développer des compétences dans un tout autre registre et une meilleure compréhension des rouages de l'administration au plus près des citoyens dont nous apprécions par la suite la légalité des décisions. L'appartenance au Conseil est indéniablement un facteur facilitant pour trouver sa place dans l'administration déconcentrée et être recruté sur ce type de poste opérationnel à responsabilité. Mon expérience à l'ARS Hauts-de-France incarne à mon sens la capacité d'alterner les fonctions de contrôle et les fonctions plus opérationnelles qui fait l'ADN de notre corps ainsi que la possibilité que donne le Conseil d'être immédiatement projeté là où l'État a le plus besoin de nous et de nos services, ce qui était mon souhait le plus cher en sortant de l'ENA il y a maintenant bientôt quatre ans !

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

La première compétence est celle de l'expertise juridique. Le Conseil d'État offre la possibilité de devenir un expert dans le domaine du droit public, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Il s'agit d'une compétence qui est ensuite utile en interne bien entendu mais aussi et surtout très précieuse en externe si l'on décide d'occuper des fonctions managériales dans l'administration en dehors du Conseil pour la suite de sa carrière. Il s'agit d'un savoir juridique évidemment mais aussi d'une méthode de travail et de réflexes qui permettent de gagner du temps. Notre travail est passionnant intellectuellement, il n'y a aucune journée où l'on se dit que ça va être répétitif car chaque dossier est différent. Le travail du rapporteur permet d'aller au fond des choses à la section du contentieux comme en section administrative et d'avoir l'impression de vraiment maîtriser un sujet sans l'avoir abordé de manière superficielle, parfois par manque de temps.

Le Conseil donne aussi la possibilité de se former à la prise de décision et à la prise de responsabilité. A la section du contentieux, il faut savoir défendre son point de vue et affirmer ses convictions face à des collègues bien plus expérimentés. Il faut aussi être conscient de sa responsabilité lorsque nos décisions engagent des existences ou peuvent avoir des

conséquences financières très importantes à la fois pour le contribuable comme pour les finances publiques. En ce qui concerne la section des finances, il faut savoir se mettre au niveau des commissaires du Gouvernement, c'est-à-dire des représentants des ministères, qui sont parfois des directeurs d'administration centrale et se dépasser pour être en mesure de leur apporter un conseil utile et une véritable valeur ajoutée. Lorsque le Gouvernement nous saisit, c'est la plupart du temps pour traiter des questions à enjeu qui posent de vrais problèmes qui n'ont pas encore trouvés leur solution. C'est extrêmement stimulant et formateur !



Sara-Lou GERBER

Maître des requêtes
Directrice du cabinet du directeur général de la caisse nationale de l'assurance maladie

Formation

2004	Entrée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm
2007	Agrégation de sciences économiques et sociales
2009	Master II en politiques publiques à l'Institut d'études politiques de Paris
2016	École nationale d'administration, promotion « George Orwell »

Carrière au Conseil d'État

2017-2019	Section du contentieux
2019	Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2009-2010	Chargée de mission au département questions sociales du Centre d'analyse stratégique
2010-2011	Professeure de sciences économiques et sociales
2011-2014	Rédactrice à la direction de la sécurité sociale du ministère des affaires sociales et de la santé
2019-2020	Chargée de la mission de réorganisation de la délivrance des titres de séjour dans l'espace francilien
2020-...	Directrice du cabinet du directeur général de la caisse nationale de l'assurance maladie

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Ayant une formation économique, j'ai choisi de rejoindre le Conseil d'État car je souhaitais compléter mon profil par une vraie compétence juridique, ces deux savoir-faire me semblant constituer le socle indispensable pour être un bon praticien de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. J'étais aussi attirée par la liberté intellectuelle, assortie d'une grande exigence, qui sont la marque de fabrique du Conseil. Enfin, j'avais de l'admiration pour plusieurs grands commis de l'État issus de cette maison qui ont marqué un champ - celui des politiques sociales - qui m'attire particulièrement.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis depuis un an directrice de cabinet du Directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie. C'est une fonction passionnante et très transversale. En cette

période particulière, une grande partie de mon temps est consacré aux missions que l'Assurance Maladie assume dans la crise sanitaire (contact tracing, accompagnement à la vaccination, indemnisation des arrêts de travail « Covid »), mais je ne m'y limite pas, la Caisse nationale et ses organismes connaissant de multiples enjeux de relation aux assurés, de pilotage du réseau ou encore de systèmes d'information

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Bien sûr des compétences juridiques, même si je n'ai passé que quelques années au contentieux et quelques mois à la Sociale et ai encore beaucoup à apprendre ! J'ai constaté chaque jour dans mes fonctions actuelles, mais également au cours de ma mission prioritaire à la préfecture de police, à quel point savoir lire un texte, ou savoir l'écrire, constituait une compétence utile pour appréhender n'importe quel sujet. Mais j'y ai aussi appris à développer une pensée précise et rigoureuse, à faire des choix et à les faire

partager. Dans une maison où la discussion collégiale est centrale, ces compétences sont nécessaires pour emporter la conviction sur les dossiers qui nous tiennent à cœur. Je suis convaincue qu'elles sont tout aussi précieuses pour porter des projets au sein de l'administration active.



Anne ILJIC

Maître des requêtes
Référéndaire auprès de la Cour de justice de l'Union européenne

Formation

2009 Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2010 Maîtrise de droit
2012 École nationale d'administration, promotion « Marie Curie »

Carrière au Conseil d'État

2013-2016 Section du contentieux
2016 Section des finances
2016-2018 Responsable du centre de recherches et de diffusion juridiques
2018-2020 Rapporteure publique à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2020-... Référéndaire auprès de la Cour de justice de l'Union européenne

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Pour la grande diversité des sujets traités, l'existence de métiers très différents au sein du Conseil d'État, et, surtout, parce qu'il me semble que c'est une institution qui joue dans la société un rôle indispensable de régulation par le droit, que ce soit dans ses fonctions contentieuses ou dans ses fonctions consultatives.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Après quatre années passées comme rapporteure à la 10^{ème} chambre de la section du contentieux, dont une en «double affectation» à la section des finances, j'ai été, pendant deux ans, jusqu'à début octobre 2018, responsable du centre de recherche et de diffusion juridiques du Conseil d'État (CRDJ), qui est un service d'une vingtaine de personnes dirigé par trois maîtres des requêtes. Entre autres

nombreuses missions, je m'occupais plus particulièrement du contentieux fiscal : je rédigeais une chronique mensuelle à la Revue de Jurisprudence Fiscale (RJF), j'assistais à l'ensemble des délibérés des chambres fiscales et je rédigeais les analyses des décisions importantes rendues dans ce domaine, qui sont versées sur notre base de jurisprudence et consultées par l'ensemble des collègues, au Conseil d'État et plus largement dans les juridictions administratives. Depuis environ un an, je suis de retour à la 10^{ème} chambre de la section du contentieux, cette fois comme rapporteure publique : c'est un positionnement complètement différent de celui de rapporteur, extérieur à la formation de jugement, qui exige d'exprimer publiquement et de manière indépendante, à l'audience, son avis sur chaque affaire. Il s'agit d'un métier passionnant qui permet d'avoir une vision panoramique du contentieux et de faire valoir son point de vue personnel.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

La principale est sans conteste la capacité à prendre position, à décider, car nos décisions ont des effets très concrets. Je dirais aussi la rigueur, et la capacité à débattre, en prenant en compte les arguments des uns et des autres, car nous sommes loin d'être toujours d'accord entre nous !



Jérôme MARCHAND-ARVIER

Maître des requêtes
Directeur de cabinet du ministre de la santé

Formation

2002 Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris
2004-2006 École nationale d'administration, promotion « Simone Veil »

Carrière au Conseil d'État

2006-2010 Section du contentieux
2009-2010 Section sociale
2012-2013 Section sociale
2012-2013 Section du contentieux
2016-2017 Section du contentieux - Section sociale

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2010-2012 Conseiller puis directeur adjoint du cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la santé
2013-2016 Directeur régional adjoint de la direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de Pôle emploi
2017-2018 Secrétaire général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris
2018-2020 Directeur général adjoint de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris
2020-... Directeur de cabinet du ministre de la santé

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

J'ai choisi de rejoindre le Conseil d'État car j'y voyais l'opportunité de développer à la fois une expertise juridique de haut niveau et une compétence transversale sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Cette « double compétence » se retrouve dans la très grande diversité des expériences professionnelles que permet le Conseil en son sein et à l'extérieur. Treize ans après mon entrée au Conseil d'État, je me félicite toujours de ce choix !

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

Je suis, au moment où j'écris ces lignes en pleine crise du COVID19, directeur de cabinet du ministre des solidarités et de la santé, après avoir été directeur adjoint de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris où j'ai conduit la transformation de cet établissement qui est au cœur de la politique de santé en Ile-de-France et même plus largement.

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

Bien sûr des compétences juridiques, mais surtout un esprit de rigueur, de concision dans l'analyse et une capacité de décision, car, tant en section du contentieux qu'en section administrative, il faut proposer puis trancher. Enfin, le Conseil d'État m'a permis, tout en conservant une compétence sur l'ensemble des politiques publiques, de développer une expertise plus poussée dans le champ des politiques sociales.



Laurence MARION

Conseillère d'État
Déléguée générale de la fondation nationale
« Cité internationale universitaire de Paris »

Formation

1998	Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris
2000	Maîtrise de droit public
2001-2003	École nationale d'administration, promotion « René Cassin »

Carrière au Conseil d'État

2003-2007	Section du contentieux
2006-2007	Section des finances
2012-2015	Section du contentieux Rapporteuse générale de la mission de préfiguration de la réserve citoyenne
2015-2018	Rapporteuse publique à la section du contentieux
2018-2019	Assesseure à la section du contentieux

Carrière à l'extérieur du Conseil d'État

2007-2010	Conseillère technique chargée des libertés publiques auprès du Premier ministre
2010-2012	Directrice générale déléguée de l'Etablissement français du sang
2019-...	Déléguée générale de la fondation nationale « Cité internationale universitaire de Paris »

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre le Conseil d'État ?

Outre un goût pour les questions juridiques, j'étais plutôt attirée par les questions régaliennes mais je ne voulais me fermer aucune porte. Le Conseil d'État m'a paru être le corps qui permettait de construire une carrière diversifiée sans avoir à m'engager de manière définitive dans une voie particulière.

L'élément déterminant dans mon choix a ainsi été la possibilité de mener un double parcours : au sein du Conseil d'État et à l'extérieur. Cela confère une réelle liberté dans l'exercice de ces fonctions puisqu'on n'est pas dans une logique de construction de carrière. J'avais été sensible à cela au moment du choix mais je mesure encore plus aujourd'hui combien cette forme d'indépendance est rare et donc particulièrement précieuse.

Quelles fonctions exercez-vous aujourd'hui ?

A la suite de deux expériences en dehors du Conseil d'État, je suis revenue à la section du contentieux, en tant que rapporteure publique puis assesseure, après avoir

exercé pendant trois mois la fonction de rapporteure générale de la mission de préfiguration de la réserve citoyenne que le président de la République avait confiée au vice président du Conseil d'État et à Claude Onesta. Dans un registre assez différent, j'ai été récemment nommée déléguée générale de la fondation nationale « Cité internationale universitaire de Paris ».

Quelles compétences avez-vous acquises au Conseil d'État ?

La première est assez inattendue : au Conseil d'État, on apprend avant tout à prendre des décisions et à trancher. Face à un dossier on ne peut pas s'abriter derrière des recommandations générales : on est tenu de prendre parti pour une solution précise et la rédiger. Ce n'est pas toujours évident car les dossiers sont complexes mais c'est une discipline très utile lorsqu'on se retrouve dans l'administration active.

On acquiert également naturellement une expertise juridique très solide et variée qui permet notamment d'être en mesure d'apprécier le risque juridique associé à tel ou tel dispositif et d'être en mesure de proposer des solutions. La bonne compréhension du droit permet en effet de prendre des risques et donc de devenir créatif.

Le Conseil d'État enseigne aussi les vertus de la collégialité : le premier travail d'analyse d'un dossier est individuel mais il faut ensuite exposer sa solution à la collégialité, la défendre et éventuellement l'amender. On prend conscience que la confrontation des expériences et des intelligences crée une réelle valeur ajoutée. Cette expérience est précieuse quand on se retrouve ensuite en posture managériale.

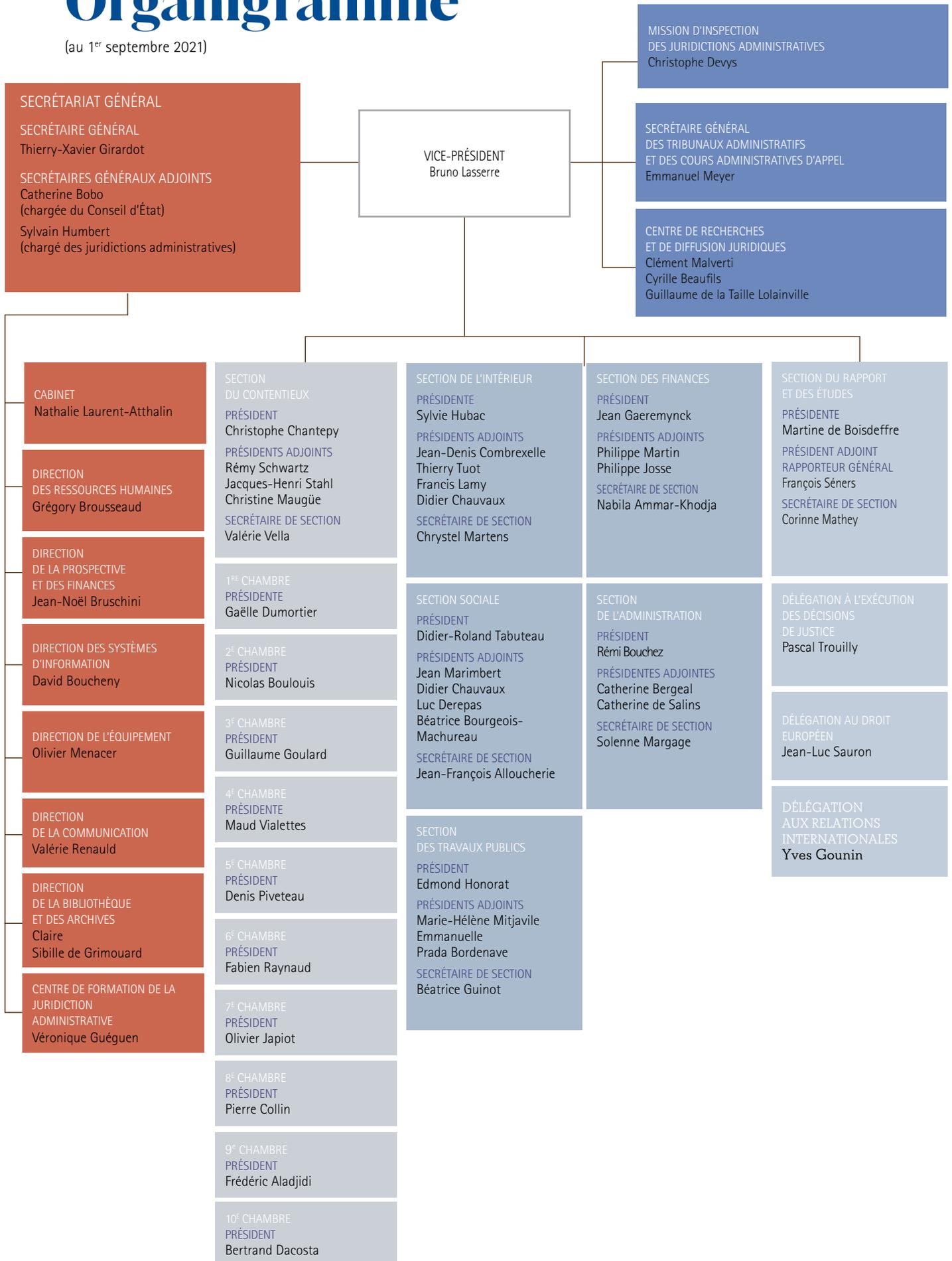


CONSEIL D'ETAT

Annexe

Organigramme

(au 1^{er} septembre 2021)





www.conseil-etat.fr



[@Conseil_Etat](https://twitter.com/Conseil_Etat)

